

Source : <https://www.lecho.be/economie-politique/belgique/general/la-belgique-du-cote-des-charbonniers-sur-les-objectifs-de-renouvelable/10022366.html>

Téléchargement 19 06 2018

La Belgique du côté des "charbonniers" sur les objectifs de renouvelable

15 juin 2018 09:15

En 2016, la part du renouvelable dans le mix énergétique belge plafonnait à 8,7%. ©BELGA

Les institutions européennes se sont mises d'accord pour relever l'objectif d'énergies renouvelables dans le mix énergétique à 32% pour 2030. La Belgique défend 27% avec un groupe de pays d'Europe centrale, sans minorité de blocage.

Pour les uns, c'est une décision qui permettra à l'Europe de garder le "lead" en matière de lutte contre le réchauffement, pour les autres, c'est le degré zéro de l'ambition en la matière. Les négociateurs des institutions européennes sont parvenus dans la nuit de mercredi à jeudi à **un accord pour fixer à 32% la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique européen** d'ici 2030.

La Commission européenne, qui plaidait pour lever le curseur à 35%, se félicite de cet "accord ambitieux" par lequel *"l'Europe mène la transition globale vers les énergies propres"*. Le commissaire en charge de l'Action climatique, Miguel Arias Cañete, parle même d'**une "victoire obtenue de grande lutte", qui va "permettre à l'Europe de garder son rôle de leader dans la lutte contre le changement climatique"**.

"C'est très grave! À chaque fois que j'y vais (au Conseil), je vis cela comme quelque chose de très grave."

Marie-Christine Marghem

Ministre fédérale de l'Énergie

L'accueil est nettement plus froid du côté des organisations de défense de l'environnement. Le Fonds mondial pour la nature (WWF), déplore ainsi un accord *"sans ambition"*, très loin de permettre d'atteindre l'ambition de l'Accord de Paris. L'objectif de renouvelables **"est à peine au-dessus du statu quo, c'est un échec spectaculaire de l'UE"**, estime Imke Lübbecke, responsable Climat et Énergie de l'ONG internationale.

L'accord obtenu en "trilogie" – le format de négociation entre les colégislateurs de l'UE –, prévoit que l'ambition collective pour 2030 pourra être renégociée en 2023. Le texte doit à présent être formellement adopté par le Parlement et le Conseil.

"On pourrait tenter 30"

Pour la Belgique, cette nouvelle ambition européenne **se traduirait par un objectif national contraignant de 21% de renouvelable**, selon la ministre fédérale Marie-Christine Marghem (MR). En 2016, la part du renouvelable dans le mix énergétique belge plafonnait à 8,7%.

Or la Belgique pourrait se voir imposer cet objectif malgré elle, car à ce stade, rien n'indique qu'elle

soutiendra l'accord obtenu par les négociateurs. Lors de la dernière discussion au Conseil de l'UE sur le sujet, lundi, les pays du groupe Visegrad (Europe centrale), ont été rejoints par la Slovaquie, la Croatie et la Belgique, pour refuser un objectif ambitieux. **La Belgique défend 27%, "mais on pourrait tenter 30", indiquait mercredi encore Marie-Christine Marghem**, à la Chambre.

Interpellée par le député Jean-Marc Nollet (Ecolo) qui soulignait que la Belgique est classée parmi les "pays charbonniers", la ministre a acquiescé: "*C'est très grave! À chaque fois que j'y vais (au Conseil), je vis cela comme quelque chose de très grave.*" Qu'elle explique par "**une difficulté qui est exprimée relativement fortement par la Région flamande.** *Chaque fois que nous entrons en discussions de concertation pour élaborer la position belge, nous faisons face à de fortes réticences – et le mot est faible! – pour faire avancer et progresser les ambitions.*"

De son côté, le ministre wallon de l'Énergie Jean-Luc Crucke (MR) souligne que "**nous, nous étions prêts à un compromis qui était de dire qu'on tendait vers les 35%**". L'accord européen sur le chiffre de 32% devrait faciliter l'adoption d'une position belge, estime-t-il: "*Je crois qu'on pourra vivre avec ça, je le souhaite en tout cas*", indique le ministre.

Le ministre-président flamand Geert Bourgeois (N-VA) a quant à lui indiqué ne pas avoir de problème à se montrer "ambitieux", **à condition que les objectifs fixés soient "tenables, payables et réalistes"**.

Tous les pays voisins de la Belgique participent à une coalition de huit pays plaidant pour plus d'ambition climatique européenne. Pas la Belgique.

[Frédéric Rohart](#),

Journaliste

Source: L'Echo